



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE**

**Élection du vice-président de la commission de
la recherche du conseil académique de
l'université de Toulouse**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 17 avril 2025
Délibération 2025/04/CR-011**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu le décret n° 2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts, et notamment son article 26 ;

Vu le chapitre IV, article 29 du règlement intérieur provisoire de l'université de Toulouse ;

Vu la délibération du conseil d'administration 2025/04/CA-036, relative à l'élection de la présidente de l'université de Toulouse ;

Considérant la candidature de Monsieur Matthieu Arlat à la vice-présidence de la commission de la recherche proposée par Madame la présidente de l'université de Toulouse ;

Considérant que la majorité absolue des membres en exercice est requise ;

Considérant la proposition de Madame la présidente d'élire Monsieur Matthieu Arlat en qualité de vice-président de la commission de la recherche de l'université de Toulouse ;

Après en avoir délibéré et au terme d'un scrutin à mains levées, Monsieur Matthieu Arlat est élu vice-président de la commission de la recherche de l'université de Toulouse.

Toulouse, le 17 avril 2025

La Présidente,

Odile Rauzy



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 40

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 2
Nombre d'abstentions : 4
Ne prend pas part au vote : 0